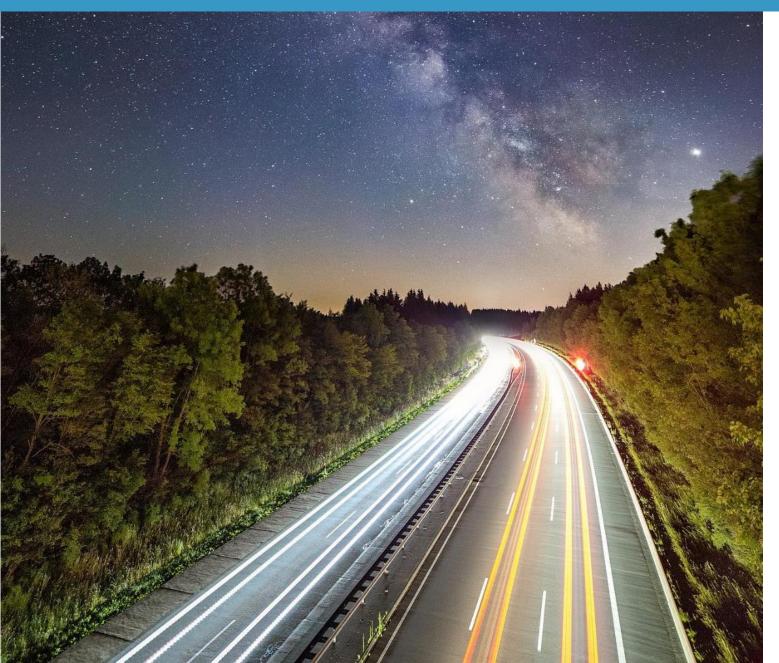


Liaison Autoroutière de Verfeil à Castres-A69

Concession de la Liaison Autoroutière à 2x2 voies entre Verfeil (31) et Castres (81)

Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale Pièce C - Localisation du projet et plan de situation





Maître d'Ouvrage





Maître d'Œuvre





Liaison Autoroutière de Verfeil à Castres - A69

MTOSCA M69

Sommaire du Dossier de Demande d'Autorisation Environnementale

Pièce 0 - Guide de l'ecture

Pièce A - Note de présentation non technique

Pièce B - Jdentité du demandeur

Pièce C - Localisation du projet et plan de situation

Pièce D - Justification de la maîtrise foncière

Pièce & · Pièces spécifiques à la demande d'autorisation

Pièce E1.a - Volet IOTA (nature, volume et objet des Installations, Ouvrages, Travaux et Activités) - Rubrique de la nomenclature

Pièce E1.b - Éléments utiles à la compréhension du dossier

Pièce E1.c - Atlas cartographique

Pièce E₁.d - Volet IOTA (Étude spécifique aux zones humides)

Pièce E2 - Incidences Natura 2000

Pièce E₃ - Dérogation à la destruction des espèces et habitats d'espèces protégées

Pièce E4 - Demande d'autorisation de défrichement

Pièce Es - Demande d'autorisation spéciale relative aux monuments historiques

Pièce E6 - Demande d'enregistrement d'Installations Classées pour la Protection de l'Environnement

Pièce F - Étude d'impact unique actualisée

Pièce F₁ - Résumé Non Technique

Pièce F₂ - Étude d'impact unique actualisée des projets A₆₈₀ et A₆₉ - Castelmaurou - Castres

Pièce F3 - Atlas cartographique

Tome 1: Atlas cartographique A680 - Secteur 1 - Castelmaurou - Verfeil

Tome 2 : Atlas cartographique A69 - Secteurs 2 à 5 - Verfeil - Castres

Pièce F₄ - Annexes

Pièce F₅ – Réponse à l'avis de l'Autorité environnementale (Ae)



Sommaire

>	Localisation de l'operation	t
<u>2</u> >	Plan de situation des principaux aménagements	7





1> Localisation de l'opération

Le projet Verfeil-Castres (A69), correspond à la création d'une liaison à 2x2 voies entre Castres dans le Tarn (81) et Verfeil en Haute-Garonne (31), comprenant la modification de l'échangeur de Puylaurens et la création des diffuseurs de Soual Est, de Castres/Saint-Palais et de Villeneuve-lès-Lavaur/Maurens-Scopont, ainsi que du demi-diffuseur de Verfeil. Il relie l'autoroute A68 par la bretelle autoroutière A680, antenne autoroutière de Verfeil concédée à la société des Autoroutes du Sud de la France (ASF) avant de suivre l'itinéraire de la RN126 vers Castres.

Le projet de liaison Castres-Verfeil a fait l'objet d'une déclaration d'utilité publique en Conseil d'État, par le décret n° 2018-638 du 19 juillet 2018.

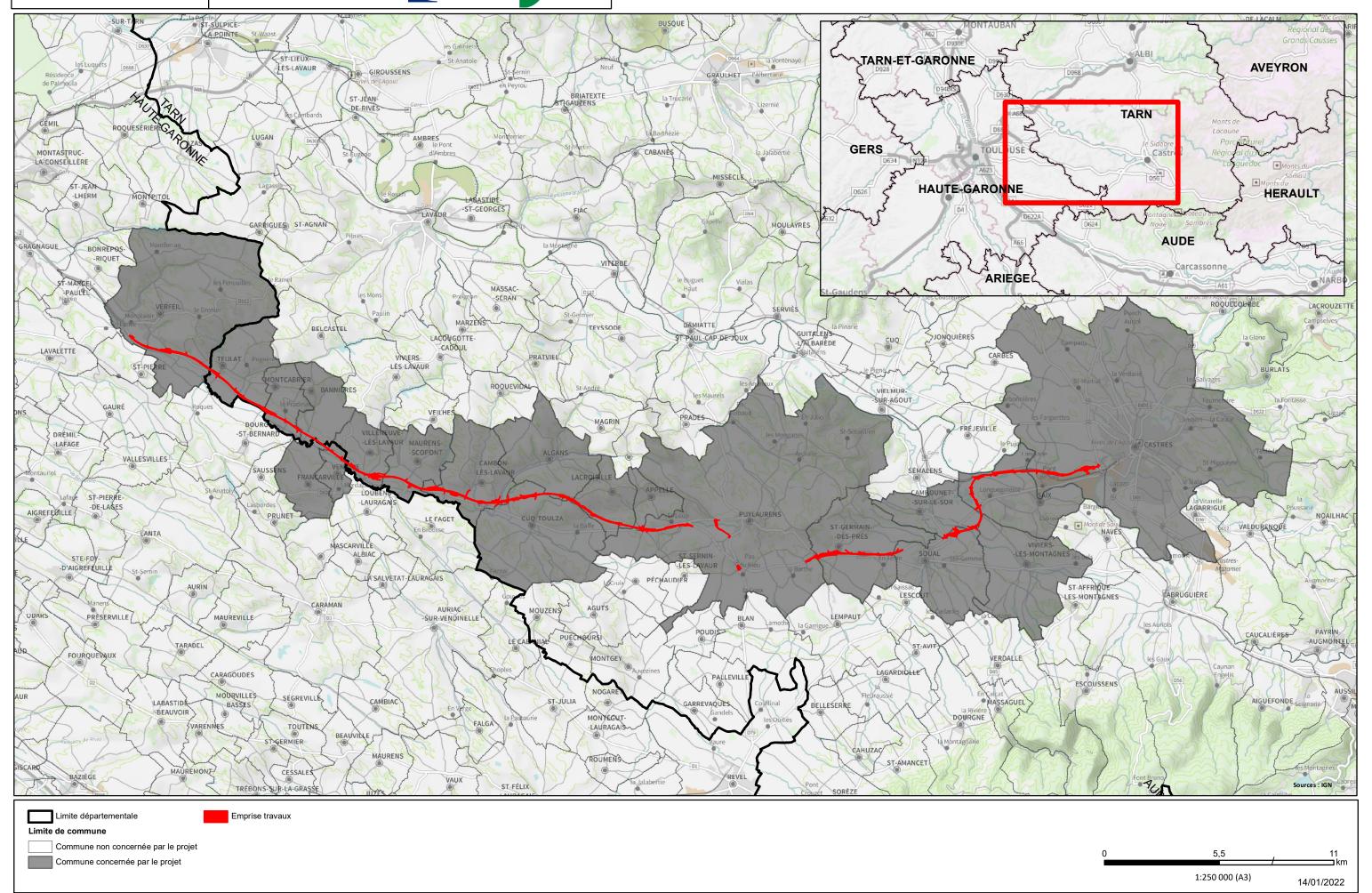
Le linéaire de la section courante est d'environ 54 km en intégrant les déviations existantes de Puylaurens (6,5 km) et de Soual (3 km).

L'A69 s'inscrit au sein des départements de la Haute-Garonne et du Tarn. Il traverse 20 communes du Tarn et de la Haute-Garonne (3 en Haute-Garonne et 17 dans le Tarn).

Des plans de situation sont présentés en page suivante.







2> Plan de situation des principaux aménagements





